



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Mr Richard ANGOSTO**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
19/06/2026	19/06/2026	19	10	16	19

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
ANGOSTO Richard	X		
GROSJEAN-BALARD Carole	X		
PONTIER Michel	X		
MONMAYRAN Michèle	X		
AMALRIC Alain	X		
PELLIZZARI Florine	X		
CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
MENESTREAU Frédéric		X	AMALRIC Alain
ABEILLE Christian	X		
HAAS Valerie		X	PELIZZON Eloïse
ROUDIER Magali	X		
MONMAYRAN Nicolas	X		
DOS SANTOS Nicolas	X		
PELIZZON Eloïse	X		
BRU Clément	X		
CONDAT Laurent		X	ROUAN Philippe
ROUAN Philippe	X		
BRUGNONI Vanessa	X		
LOPES Jennifer			
<b>Secrétaire de séance</b>	PELLIZZARI Florine		

Délibération n°2026-06-23-04

Résultat du vote

Votée à l'unanimité des suffrages exprimés

## **Objet : Ingénierie publique départementale – Appui aux communes**

Pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire, le Département met à la disposition des Communes qui ne bénéficient pas de moyens suffisants pour l'exercice de leurs compétences, une assistance en ingénierie dans des conditions déterminées par une convention.

Cette convention vise à prêter assistance en ingénierie publique au bénéficiaire dans divers domaines :

- Eau et assainissement ;
- Environnement ;
- Domaine de solidarité territoriale ;
- Voirie ;
- Actions transversales (finances et fiscalité, habitat, architecture et aménagements, conseil et expertise RH, produits locaux dans la restauration collective).
- Archives ;
- Musées ;
- Lecture publique ;
- Projet culturel ;
- Jeunesse et sport

Les prestations sont offertes dans la mesure où le Département a les capacités propres pour les réaliser.

Pour bénéficier de ce cette aide, le **Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :**

- ✓ **D'APPROUVER** la convention d'ingénierie publique entre la commune de Briatexte et le Conseil Départemental.
- ✓ **D'AUTORISER** M. le maire ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée entre la commune et le Conseil Départemental ainsi que de prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance

